

Délibération n°**2018-06-02r**Réf. Nomenclature « Actes » : **753**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de membres du conseil	
En exercice	103
Présents	67
Pouvoirs	8
Votants	75

L'an deux mille dix-huit, le 13 décembre à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 3 décembre 2018 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel.

Robert Gantheil est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Maryse Badia	à	Philippe Pelat	Philippe Brugère	à	Jean-Pierre Saugeras
Véronique Bénazet	à	Fabienne Garnerin	Eric Cheminade	à	Valérie Sérrurier
Philippe Exposito	à	Jean-Pierre Guitard	Henri Granet	à	Jean-François Michon
Sylvie Prabonneau	à	Pierre Coutaud	Jean-Marc Sauviat	à	Christophe Arfeuillère

- **Élus représentés par leur suppléant :**

Michel Bourzat (Raymonde Fayette) ; Didier Pénéloux (Gérard Loche) ; Nelly Simandoux (Nadine Coudert).

- **Élus absents et non-représentés :**

Françoise Béziat, Jean Bilotta, Jean-Marc Bodin, Jean-Pierre Bodeveix, Eric Bossaert, Jean-Paul Bourre, Robert Bredèche, Daniel Caraminot, Gilles Chazal, Christine Da Fonseca, Marc Fournand, Pierre Fournet, Frédérique Fraysse, Annie Gonzalez, Baptiste Galland, Xavier Gruat, Dominique Guillaume, Chantal Guivarch-Paisnel, Martine Leclerc, Cécile Martin, Dominique Miermont, Christiane Monteil, Nathalie Peyrat, Marie-Hélène Pommier, Marc Ranvier, Michel Saugeras, Jean-Michel Taudin.

Attribution des aides financières aux entreprises dans le cadre du règlement d'intervention : Dossier SARL Raynaud – Ussel

Le président explique que le comité d'agrément « Industrie/Artisanat » s'est réuni le 4 décembre afin d'émettre un avis sur les demandes d'aides sollicitées dans le cadre de l'Axe 6 : favoriser le soutien aux investissements immobiliers des entreprises et aux implantations d'activités économiques sur le territoire et l'Axe 7 Accompagner les entreprises artisanales dans leur projet de développement et des dispositifs :

- Action 6.1. Soutien aux investissements immobiliers _ un secteur secondaire compétitif
- Action 7.1. Soutien à l'investissement des entreprises artisanales

Nature de la demande d'aide : Investissements immobiliers

M. Raynaud a créé son entreprise sur la zone d'activité bois saint Michel où il propose une activité de contrôle des chronotachygraphes de poids lourds.

Il sollicite la communauté de communes pour les investissements suivants :

- Création d'un bâtiment

Montant des investissements = 207 301,92 €

Subvention proposée par le comité (20% - dispositif 7.1) = 20 000 €

M. Raynaud a été accompagné par Initiative Corrèze et a obtenu un prêt de 7 000€ pour le démarrage de son activité.

Subvention complémentaire proposée par le comité (20% - dispositif 11.1) = 1 400 €

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention à l'entreprise citée ci-dessus pour un montant global de 21 400,00 € dans le cadre du règlement d'intervention des aides aux entreprises, axe 7 et 11.

A l'unanimité,	
Votants	75
Pour	75
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

**Délibération certifiée exécutoire après réception de la
sous-préfecture,**

À Ussel, le 13 décembre 2018

Le président,
Pierre Chevalier

